

## RÉSUMÉ

Au bord de l'Adour, une veilleuse de rivière raconte les actions menées depuis 2025 : replantation de ripisylve, implication des écoles et des associations, création d'un statut de veilleur de rivière. Une loi de 2027 a donné à l'eau le statut de bien commun. Des changements profonds en agriculture ont été soutenus par des aides publiques, et une stratégie foncière a permis de préserver les zones sensibles.

**ENJEU** Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité

## LES VEILLEURS DE RIVIÈRE

**Journaliste :** L'Adour a repris ses droits.

Nous sommes le 17 avril 2050, nous sommes au bord de l'Adour, au bord des barthes recréées grâce aux veilleurs de rivière.

Nous sommes en présence de Monique, l'une des veilleuses de rivière du secteur de Guiche.

**Monique :**

Oui, nous avons planté il y a 10 ans des arbres pour recréer la ripisylve grâce à un chantier collaboratif avec les élèves et les habitants de Guiche.

On remercie également la pépinière échégauyenne qui a préparé et fourni tous les plans.

Les associations : Water family et écoscène ont été très actives aussi dans l'éducation à l'eau auprès des écoles, des élèves et des citoyens.

Grâce à ces barthes restaurées, les inondations ont été limitées et la biodiversité a été améliorée.

Dans cette eau limpide, les poissons sont revenus.

Dès le début 2025, tout le monde s'y est mis en définissant un SAGE à la hauteur des enjeux. L'Europe a également contribué à favoriser l'agroécologie. La loi de 2027 a permis de donner un statut de bien commun à toutes les rivières de France, ce qui a permis de rationaliser et simplifier les acteurs de l'eau.



Un an plus tard, le statut de veilleur de rivière a été créé avec sa formation associée.

C'est pour ça qu'aujourd'hui, on est là avec Pierre.

Pierre a également la chance d'être à la fois veilleur de rivière et agriculteur.

**Pierre :**

En parallèle, les pratiques agricoles ont drastiquement changé grâce aux aides de l'Europe, de l'État et des formations associées.

**Monique :**

Et nous avons mis en œuvre une stratégie foncière importante pour préserver les barthes et le lit majeur de l'Adour.